
Assemblée réunie **Conseil municipal de Saint Genix-les-Villages**

Date réunion **7 avril 2022**

Organisée par **Le Maire**

Participants

PARAVY Jean-Claude
KREBS Jean-Marie
REVEL Daniel
CORMIER Philippe
PICARD Marie-France
DREVET-SANTIQUÉ Jean-Pierre
BARBIN Régine
PUGNOT Bertrand
MOREL-BIRON Odile
MESTRALLET Nadège
GROS Gilbert
CORDIER Alain
PITAVAL Cyril
BUHAGIAR Annie
MARECHAL Céline
JARRET Benoît
GUICHERD Nicolas

Pouvoirs

COUTURIER Annick, pouvoir à GROS Gilbert
LABBAY Catherine, pouvoir à MOREL-BIRON Odile
PULLIAT Lucie, pouvoir à CORMIER Philippe

Absents/excusés

COUDURIER Françoise
DELABAYE Thierry
FRIOT Pierre-Yves
KIJEK Muriel
ROUX Floriane

Diffusion **Le conseil municipal, le site**

Prochaine réunion **12 mai 2022 ?**

Secrétaire de séance : MOREL-BIRON Odile

Rédacteur :	Jean-Claude PARAVY
--------------------	---------------------------

Plan :

1. Ordre du jour	2
1.1 Approbation du Compte-rendu du 2 mars 2022	3
1.2 Compte Administratif 2021 et Compte de Gestion 2021.....	3
1.2.1 Compte administratif 2021.....	3
1.2.2 Compte de gestion 2021	4
1.3 Affectation du résultat de l'exercice 2021	4
1.4 Vote des taux de fiscalité locale 2022	4
1.5 Budget primitif 2022	4
1.6 Répartition des frais de fonctionnement des gymnases.....	5
1.7 Convention d'adhésion au service intérim avec le CDG 73.....	5
1.8 Adhésion au groupement départemental SDES pour l'achat d'électricité.....	6
1.9 Accord de principe pour la réalisation d'études et la réalisation d'un bâtiment collectif de 10 logements sociaux locatifs.....	6
1.10 Creation d'un Club House au Gymnase	6
1.11 Extinction/réduction de l'intensité de l'éclairage public dans la Commune déléguée de Saint Maurice de Rotherens.....	6
1.12 Petites villes de demain.....	7
1.13 Autres dossiers des communes déléguées	7
1.13.1 Grésin :.....	7
1.14 Compte rendu des actes pris par le Maire par délégation du conseil municipal.....	7
2. Compte-rendu des Commissions	7
2.1 Affaires scolaires (<i>Marie-France PICARD</i>).....	7
2.2 Travaux et Prévention des Risques (<i>Jean-Pierre DREVET</i>).....	7
2.3 Affaires sociales et santé (<i>Régine BARBIN</i>).....	8
2.4 Vie associative et Culture (<i>Jean-Marie KREBS</i>).....	8
2.5 Finances (<i>Odile MOREL-BIRON</i>)	8
2.6 Environnement, développement durable (<i>Bertrand PUGNOT</i>).....	8
3. Actualités intercommunales	8
3.1 Communauté de communes Val Guiers (CCVG).....	8
3.2 Syndicat mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS)	8
3.3 Syndicats intercommunaux	8
3.3.1 SIEGA & SIAEP du Thiers.....	8
3.3.2 SIAGA.....	8
3.3.3 SICTOM	8
3.3.4 SHR	9
4. Questions diverses	9
4.1 PLU.....	9
4.2 Calendrier.....	9

1. Ordre du jour

Approbation du compte-rendu du 2 mars 2022 (L 2121-15 du CGCT)
 Compte administratif 2021
 Compte de gestion 2021
 Affectation des résultats 2021
 Budget primitif 2022
 Taux d'imposition 2022
 Participation aux frais de fonctionnement des gymnases 2022
 Convention d'adhésion au service intérim du CDG 73
 Adhésion au groupement de commandes départemental du SDES pour l'achat d'électricité
 Accord de principe pour la réalisation d'études et la réalisation d'un bâtiment collectif de 10 logements locatifs
 Travaux en cours ou programmés : Gymnase, Parking
 Travaux en cours sous maîtrise d'ouvrage C.C. Val Guiers, SIEGA, SIAEP
 Compte rendu des actes pris par le Maire par délégation du conseil municipal
 Autres dossiers des communes déléguées
 Compte rendu des commissions municipales
 Compte rendu des réunions intercommunales
 Questions diverses

1.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 2 MARS 2022

Le compte rendu diffusé est adopté.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20

1.2 COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET COMPTE DE GESTION 2021

1.2.1 Compte administratif 2021

Le compte administratif retrace l'exécution du budget de l'année écoulée. Celui de 2021 est encore une fois en demie teinte en raison principalement de la crise sanitaire qui a perturbé l'exécution de certaines dépenses ou recettes.

Il s'agit par ailleurs de la troisième année d'une exécution budgétaire consolidée dans le cadre de la commune nouvelle.

RESULTAT 2021 : Excédent de fonctionnement : 824 183, 13 euros

RESULTAT 2021 : Excédent d'investissement : 448 236, 94 euros

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement :

Globalement, les dépenses ont été en-dessous des prévisions grâce à une volonté de maîtriser les dépenses et par le fait que la Commune n'a pas subi de sinistre d'envergure.

Les charges générales ont évolué conformément aux prévisions budgétaires sauf quelques postes :

Les achats de prestations de service et notamment les repas achetés par la cantine sont en progression ainsi que les contrats de prestations de service tout comme le poste entretien/réparations et fournitures avec des opérations dans la brigade de Gendarmerie et dans la MSP.

L'entretien du réseau d'eau pluviale a connu également une augmentation des dépenses, en lien avec les chantiers en cours.

Les charges du personnel ont connu un niveau de consommation des crédits inférieur aux prévisions initiales, ce qui s'explique par l'anticipation de surcoûts tels que le versement d'heures complémentaires, des primes de précarité, par le fait qu'un poste d'adjoint technique a été créé mais n'a été occupé qu'une partie de l'année et que suite au départ à la retraite de l'ancien DGS en octobre 2021, celui-ci n'a pas été remplacé immédiatement et le tuilage budgété n'a pas eu lieu.

Le FPIC (fonds de péréquation) a progressé plus que prévu suite à une évolution des répartitions au sein du bloc communal.

Les autres charges de gestion courantes comme les redevances, les subventions aux associations... n'appellent pas d'observation particulière, si ce n'est l'impact de la mise en œuvre de la convention avec l'OGEC (école Jeanne d'Arc).

Recettes de fonctionnement :

Collant à l'actualité de 2021, les remboursements d'absence maladie du personnel dues en partie au COVID ont augmenté, tout comme le paiement des repas cantine par les familles avec une progression du nombre de rationnaires.

Les impôts suivent une progression uniquement dues à l'augmentation de l'assiette et non des taux qui sont restés constants.

Le TCCFE (taxe sur l'électricité) a connu un encaissement supérieur aux prévisions car la Commune a perçu un trimestre supplémentaire, car décalé dans le temps.

Les dotations, subventions et participations ont été fidèles au prévisionnel.

Les autres produits de gestion courante comme les redevances et loyers ont généré quelques rentrées plus importantes (Hydro 73).

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement :

Les travaux ci-dessous ont générés les dépenses d'investissement :

Le gymnase, le columbarium, le programme voirie (Bachelin, Vers Bauge, Grenon...), l'amélioration de l'accessibilité de l'école élémentaire, l'éclairage public, le réseau d'eau pluviale, le terrain de boules, les bouches à incendie, la clôture du camping, la première tranche de réfection du clocher de l'église de Grésin et la réalisation de l'aire de jeux de Saint Maurice de Rotherens.

2021 a connu également l'achat de divers équipements, dont le nouveau PIKTOU, les illuminations de Noël.

M. le Maire quitte la séance durant le vote du compte administratif 2021, qui est adopté.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 19

1.2.2 Compte de gestion 2021

Le compte de gestion est l'exact équivalent du compte administratif. Il est donc établi par la receveuse municipale et son contenu correspond au centime près, au compte administratif de la Commune.

Le conseil adopte le compte de gestion présenté.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20

1.3 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

Les résultats de l'exercice ont été présentés avec le compte administratif, il faut donc acter les reports : notamment après couverture du besoin de financement des importants restes à réaliser, le report disponible en fonctionnement est de 499 845,00 €.

Les reports ci-après sur le BP 2022 sont adoptés :

Recettes d'investissement (article 001) : 448 236, 94 euros

Recettes d'investissement (article 1068) : 324 338, 06 euros

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20

1.4 VOTE DES TAUX DE FISCALITE LOCALE 2022

Les taux proposés lors de l'examen du budget doivent faire l'objet d'un vote spécifique :

La reconduction des taux ci-après est votée.

Taxe Foncière (bâti) 20.95 %, correspondant à 9,92 (ancien taux communal) + 11.03 (ancien taux départemental)

Taxe Foncière (non bâti) 50,26 %

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20

1.5 BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget primitif pour 2022 a été préparé en Commission des Finances du 30 mars 2022 dont les conclusions sont présentées par l'Adjointe aux Finances et le Maire.

Au préalable, il est rappelé que la loi demande dorénavant qu'à l'occasion de l'examen du budget, soit communiqué au conseil municipal un état des indemnités perçues par ses membres élus. L'état 2021 est présenté aux membres du conseil.

Rappel de quelques éléments de cadrage de l'exercice budgétaire :

La stabilité de la fiscalité locale fait que les recettes n'évolueront que du fait de la progression des bases, réévaluées automatiquement de 3,4 %.

L'endettement est en diminution depuis plusieurs années, ce qui permet de dégager des marges d'emprunt pour les années à venir. Cette année, il n'est pas proposé d'emprunt qui serait nécessité par le programme d'investissement.

Enfin, les dotations de l'Etat sont un poste important des ressources de notre commune. Elles remplacent parfois d'anciens impôts et servent à compenser et à stabiliser le budget. La Dotation Globale de Fonctionnement répartie en plusieurs types de dotations, est présentée sous forme de graphique qui montre la diminution continue pendant 5 ans puis l'effet de la garantie accordée aux communes nouvelles, qui a été respectée mais qui a pris fin. Elle diminue sensiblement cette année.

Section de fonctionnement :

Comme chaque année, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sont calculées au plus juste pour maintenir des marges de manœuvre.

Elles ont été évaluées en fonction des évolutions constatées en fait : la plupart sont simplement reconduites, mais avec l'inflation qui arrive, plusieurs postes connaissent une augmentation notable :

- les dépenses de personnels sont impactées par les mesures gouvernementales prises en faveur des bas salaires et par l'annonce du dégel du point d'indice : le GVT retenu, habituellement 1,5 à 2 %, est porté cette année à 4 %, à effectif constant. Seul un remplacement d'adjoint technique vacant est prévu.
- les dépenses de maintenance continuent d'évoluer défavorablement comme chaque année
- les dépenses d'énergie sont évaluées à + 40 % compte tenu des incertitudes actuelles et malgré la protection apportée pour l'instant par les commandes groupées dans le cadre du SDES et du SYANE.

En conclusion, un excédent de 438 730 € est dégagé pour alimenter le programme d'investissement.

Section d'investissement :

Les dépenses budgétaires de 2022 sont essentiellement composées par la fin des travaux du gymnase (reste à réaliser) ; le reversement de la taxe d'aménagement à la CCVG est à noter car il est dû à un dynamisme substantiel de notre territoire qui redevient de plus en plus attractif. Les annuités d'emprunt sont en baisse et suivent le désendettement de la Commune poursuivi depuis plusieurs années.

Les recettes attendues connaissent une baisse des subventions car il n'y a pas de nouveaux chantiers d'envergure lancée en 2022. La FCTVA ainsi que la taxe d'aménagement devrait générer un niveau intéressant de ressources, ainsi que les cessions de terrains à Contin et la régularisation de la vente d'un terrain à Saint-Maurice de Rotherens

Après financement des restes à réalisées, une enveloppe de 678 000 € est dégagée pour le financement des opérations nouvelles.

Ainsi, la programmation des investissements 2022 est essentiellement composée, hors gymnase, de l'amélioration de la voirie et des bâtiments communaux, du renouvellement de matériels et de l'installation de la vidéosurveillance sur la voie publique.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20

1.6 REPARTITION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GYMNASES

Ce point a été retiré de l'ordre du jour et reporté car les autres Collectivités n'ont pas toutes été en mesure de nous fournir les paramètres permettant d'effectuer la répartition.

1.7 CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE INTERIM AVEC LE CDG 73

Afin de pallier les absences imprévues du personnel administratif, le Centre de Gestion a mis en place un service remplacement et intérim auquel la commune avait adhéré. Ce type de service n'est facturé que s'il est utilisé.

Le conseil décide de renouveler cette convention afin de pouvoir faire appel au service intérim du CDG 73 en cas de nécessité.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20

1.8 ADHESION AU GROUPEMENT DEPARTEMENTAL SDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE

Les prix de l'électricité vont très probablement connaître à moyen terme, une augmentation substantielle due notamment à l'accroissement de la demande nationale et au contexte international.

Ainsi, l'assemblée délibérante approuve à l'unanimité la convention du SDES qui propose à la Commune d'adhérer à nouveau à un groupement départemental pour l'achat d'électricité.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20

1.9 ACCORD DE PRINCIPE POUR LA REALISATION D'ETUDES ET LA REALISATION D'UN BATIMENT COLLECTIF DE 10 LOGEMENTS SOCIAUX LOCATIFS

Le PLU révisé de la commune déléguée de Grésin prévoit plusieurs OAP dont l'une correspond à un terrain communal sur lequel est prévu une urbanisation à caractère social.

Il est intéressant pour Grésin de pouvoir accueillir, sur son territoire, de jeunes ménages. Pour cela, il est envisagé la réalisation de 10 logements aux loyers aidés qui pourraient faciliter l'installation et le maintien de personnes qui ne pourraient pas se loger avec les prix des locations du marché.

L'OPAC de la Savoie est prêt à étudier le projet mais souhaite un accord de principe du Conseil municipal pour aller plus avant.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20

1.10 CREATION D'UN CLUB HOUSE AU GYMNASE

Au sein du gymnase, le programme prévoit la réalisation d'un club-house qui servira aux clubs utilisant les installations, dont le Foot.

La commune avait perdu le bénéfice il y a quelques années d'une subvention de la Fédération française de football et il est possible de redemander une subvention spécifique pour l'aménagement et l'équipement du club-house.

Cette opération serait subventionnable à la hauteur de 8 000,00 euros.

Le Conseil décide de demander une telle subvention pour la partie club-house du projet.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20

1.11 EXTINCTION/REDUCTION DE L'INTENSITE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DELEGUEE DE SAINT MAURICE DE ROTHERENS

Pour lutter contre la pollution lumineuse ainsi que pour réaliser des économies d'énergie, il est recommandé d'éteindre l'éclairage public au cœur de la nuit, là où il n'est pas nécessaire, notamment en milieu rural.

Cette mesure est appliquée sur les communes déléguées de Grésin et de St Maurice, pas sur St Genix où la sécurité du milieu urbain et la conception du réseau ne le permet pas directement.

Le SDES recommande que ce type d'opération fasse l'objet d'une délibération du conseil municipal, d'où la proposition de délibérer sur l'extinction/réduction de l'intensité de l'éclairage public pour une partie de la nuit.

Le Conseil en décide ainsi.

Délibération :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20

1.12 PETITES VILLES DE DEMAIN

Les groupes de travail pour élaborer l'ORT et le contenu de la convention de mise en œuvre ont été mis en place.

L'actualité principale ce mois est le déroulement de l'opération « mon centre-bourg a un incroyable commerce » (MCBAIC). Une réunion de lancement s'est tenue le 15 mars et une conférence de presse sera organisée le 19 avril 2022, le temps fort de la manifestation se déroulant les 20 et 21 mai 2022 : un marathon entre les porteurs de projets, les propriétaires de locaux et des conseillers techniques.

Ces rencontres s'accompagnent d'un concours type hackathon à l'issue duquel il est prévu de remettre des prix aux lauréats des projets retenus comme les plus intéressants par un jury.

Dans le binôme de pilotage, la communauté de communes a retenu le principe d'un prix de l'intercommunalité et la Commune est invitée à décider d'un prix de la commune et de son montant.

Les exemples d'opérations déjà réalisées peuvent constituer des pistes de réflexion.

Quelques propositions émergent lors de la discussion :

2 ou 3 prix pour les porteurs de projets

1 prix pour les commerçants existants.

Les banques et les chambres consulaires apporteront aussi leur contribution

La nature des prix restant à déterminer, la discussion permet d'orienter l'opération vers plusieurs prix à délivrer permettant d'aider à l'installation matérielle des commerces, la CCVG s'orientant vers la prise en charge de mois de loyers.

Le conseil retient finalement ces principes qui font l'objet d'un consensus et que ses représentants sont chargés de mettre en œuvre.

1.13 AUTRES DOSSIERS DES COMMUNES DELEGUEES

1.13.1 Grésin :

Le 23 mars, s'est déroulé la spectaculaire opération de dépose du nouveau clocher de l'église. L'entreprise intervenante BELLEMIN a mis en ligne ce travail sur son site.

1.14 COMPTE RENDU DES ACTES PRIS PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Signature du marché Lease-Protect pour la première tranche de la vidéoprotection (ouverture anticipée de crédits)

2. Compte-rendu des Commissions

2.1 AFFAIRES SCOLAIRES (MARIE-FRANCE PICARD)

La Commission ne s'est pas réunie en mars.

Néanmoins, durant les deux conseils des écoles, il a été évoqué une certaine stabilité des effectifs. Par ailleurs, les deux directeurs devraient être remplacés par deux autres confrères. Un pot de départ sera organisé début juillet par la Mairie.

De même, la recrudescence de la COVID a touché un certain nombre de nos agents, ce qui a généré des tensions dans le service rendu aux enfants.

Le Conseil municipal jeunes s'est tenu les 7 mars et 4 avril.

Les projets ont été malmenés par la COVID mais il a tout de même travaillé sur la guerre d'Algérie, les élections présidentielles et les jeunes conseillers ont été à l'initiative de la collecte de dons au profit de l'Ukraine.

Nombre de vêtements non distribués seront pris en compte prochainement par PARISolidarité.

Suite aux retraits de produits alimentaires, les friandises chocolatées commandées par la cantine ont été retournés au fabricant. Ils seront remplacés par une mousse au chocolat.

Ce choix a ému certains conseillers municipaux et après un long débat, le Conseil municipal décide de faire un geste à l'endroit des rationnaires et d'offrir une friandise en chocolat achetée localement.

2.2 TRAVAUX ET PREVENTION DES RISQUES (JEAN-PIERRE DREVET)

La commission s'est réunie le 14 mars, pour aborder les différents projets 2022 dont le budget prévisionnel 2022.

ARTER et EPODE organiseront une rencontre les 19 avril et 3 mai 2022 vers 18h00 sur le thème de la sécurisation des transports sur la Commune.

2.3 AFFAIRES SOCIALES ET SANTE (REGINE BARBIN)

La Commission ne s'est pas réunie en mars.

La Commune a fait remonter en Préfecture les noms des personnes volontaires pour accueillir des réfugiés Ukrainiens.

2.4 VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE (JEAN-MARIE KREBS)

La Commission s'est réunie le 16 mars pour arrêter un calendrier avec les Associations (demandes de subvention et forum). Les dossiers de demande de subvention ont été envoyés aux associations. La commission statuera sur les candidatures de demande de subventions, le 20 mai 2022.

La prochaine réunion consacrée à la bibliothèque se déroulera le 13 avril 2022.

A l'occasion du forum des associations de septembre prochain, un stand sera dédié au covoiturage.

2.5 FINANCES (ODILE MOREL-BIRON)

La Commission s'est réunie le 30 mars 2022 pour analyser le compte administratif 2021 et préparer le budget 2022.

Cf. points précédents de l'OJ.

2.6 ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE (BERTRAND PUGNOT)

Le CEP est finalisé.

SDES : deux emplacements de bornes IRDE sont pressenties sur la Commune. Il conviendrait d'y prévoir un emplacement pour le covoiturage.

Les études sur l'implantation de deux terrains de panneaux photovoltaïques au sol sont à l'étude.

3. Actualités intercommunales

3.1 COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS (CCVG)

Le Conseil communautaire s'est réuni le 29 mars, pour une séance principalement consacrée au vote des budgets 2022.

3.2 SYNDICAT MIXTE DE L'AVANT PAYS SAVOYARD (SMAPS)

Le Conseil Syndical s'est réuni le 31 mars, essentiellement pour adopter son budget pour 2022.

3.3 SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

3.3.1 SIEGA & SIAEP du Thiers

Plusieurs chantiers se poursuivent sur la commune :

- rue du Rhône : après la réfection d'un assainissement séparatif, c'est le remplacement de la conduite d'eau potable qui a occasionné une coupure de la route. On s'achemine vers la fin des travaux puis la réfection des voiries.

- La Forêt : les travaux sur le poste de relevage se terminent également.

- Mais un nouveau problème est apparu à l'aval avec un effondrement du terrain dans la partie conduisant au Rhône : il n'y a pas concordance des points de vue entre le SIEGA et la commune sur qui doit conduire les réparations.

- Le maillage des réseaux d'eau au Mollard est bien avancé, l'essentiel des travaux étant maintenant sur Sainte Marie.

3.3.2 SIAGA

Il est question du contrat rivière. Des fiches action sont rédigées. Un travail sur la pollution du Guiers en son aval est en cours. Cela pourrait encourager le syndicat à assurer la police de l'eau.

3.3.3 SICTOM

Le regroupement des Syndicats existants est opéré : notre syndicat regroupé autour de celui de Morestel prend le nom de SYCLUM.

Des évolutions de service sont envisagées pour améliorer les gestes de tri sélectif.

Le premier budget voté du nouveau syndicat est un peu inférieur aux projections effectuées. Du coup, le Conseil communautaire a voté une baisse du taux de la TOM pour cette année.

3.3.4 SHR

Le syndicat du Haut a organisé des réunions sur les rénovations du milieu et sur la réserve naturelle : le plan de gestion est en cours d'élaboration et sera soumis à concertation dans quelques mois.

4. Questions diverses

4.1 PLU

Réunion des personnes publiques associées, le 12/04/2022. Une étude pour l'implantation de la future gendarmerie et des emplacements d'aires de covoiturages y sera conduite.

4.2 CALENDRIER

Prochain Conseil :

Jeudi 12 mai 2021 à 20h00

Séance levée à 23h20.